



Conseil général de l'Environnement et du Développement durable

AUTORITÉ DE LA QUALITÉ DE SERVICE DANS LES TRANSPORTS

Communiqué de presse

Le 06 septembre 2013

L'Autorité de la qualité de service dans les transports étend son action aux transports d'Ile-de-France

Depuis le 5 septembre, l'Autorité de la qualité de service dans les transports (AQST) met à la disposition du public sur son site Internet www.qualitetransports.gouv.fr les données de ponctualité des transports ferroviaires régionaux d'Ile-de-France placés sous l'autorité du STIF.

Les internautes peuvent ainsi consulter les chiffres mensuels de la ponctualité des voyageurs, fournis par le STIF à l'AQST, sur les 8 lignes de trains de banlieue et les 5 lignes de RER qui transportent chaque jour plus de 4,5 millions de voyageurs.

Pour cela, l'AQST a retenu l'indicateur de ponctualité défini par le STIF dans le cadre de ses contrats avec la SNCF et la RATP. Cet indicateur évalue la proportion de voyageurs arrivant à l'heure ou avec moins de 5 minutes de retard à leur gare de destination, pour l'ensemble de la ligne.

Cette diffusion s'inscrit dans le cadre des 10 mesures pour améliorer la fiabilité des transports du quotidien en Ile-de-France présentées par Frédéric CUVILLIER, ministre des Transports, de la Mer et de la Pêche, et Jean-Paul HUCHON, président du Conseil régional d'Ile-de-France et président du conseil d'administration du STIF, le 21 mars dernier.

A cette occasion, le ministre avait demandé expressément à l'AQST d'étendre son action aux transports d'Ile-de-France, en lien avec le STIF, afin de disposer de données objectives de ponctualité et de leur évolution dans le temps.

Contacts presse :

CGEDD : Mélanie Moueza : 01 40 81 23 73

CGEDD : Maud de Crépy : 01 40 81 68 11